

Un bon point pour le scribe ! A la question que le Christ lui pose, le docteur de la Loi fait une réponse que le Seigneur Jésus (qui était plutôt fort en catéchisme, vous en conviendrez) juge tout à fait convaincante : « tu as bien répondu ! » Bravo à lui ! L'interrogation portait sur la Loi et sur les chemins qu'elle nous présente pour nous conduire à la vie éternelle. La réponse du scribe se concentre sur l'Amour de Dieu, de tout notre cœur et sur l'Amour du prochain, comme nous-mêmes.

En soi, imprégnés de culture chrétienne et de l'Evangile de la charité, nous pouvons nous dire que la question n'était pas si difficile et la réponse assez facile à trouver. Nous aussi, nous aurions remporté aisément le bon point ! Pour nous sans doute... Pour l'homme qui se trouvait en face du Seigneur, pour cet expert de la Loi de Moïse, la chose est moins évidente. En effet, contrairement à ce que nous croyons bien souvent, le commandement de l'amour du prochain « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » ne se trouve pas inscrit sur les tables de pierre que Moïse, le grand législateur d'Israël, portait en ses mains, lorsqu'il redescendit du Sinaï ; en d'autres termes : il ne fait pas partie, en tant que tel, des fameux « Dix commandements ». Il est vrai que les sept dernières paroles regardent nos relations avec les autres : « Tu honoreras ton père et ta mère, tu ne tueras pas, tu ne feras pas d'adultère, tu ne tueras pas, tu ne mentiras pas... » Mais il s'agit davantage de respect : respecter le prochain en sa vie, en son corps, en ses biens, en son esprit fait pour la vérité, que de charité à proprement parler.

Est-ce à dire que les Dix commandements ne valent plus rien et sont, pour nous, chrétiens, périmés et remplacés par le seul commandement de la charité que le Christ place au centre de son enseignement, comme nous le rappelle l'Evangile de ce dimanche ? Ce serait une grave erreur que de le penser. Les Dix commandements, en effet, ont été donnés – non seulement au peuple juif du temps de Moïse mais à toute l'humanité - pour être et demeurer de façon pérenne le socle de toute vie véritablement humaine – et donc aussi de toute vie véritablement chrétienne. Moïse, lorsqu'il porte en ses mains les tables de pierre sur lesquelles ces paroles saintes sont gravées, a – nous le rappelle saint Paul – le visage rayonnant de gloire. Pourquoi ? Parce qu'il s'est tenu en présence de Dieu, parce qu'il L'a adoré, parce qu'il L'a écouté. Et qu'il a reçu de Lui ces « Dix paroles », ainsi que les désigne la langue hébraïque. Ce sont donc aussi, d'une certaine manière, les Commandements eux-mêmes qui rayonnent de la gloire de Dieu, parce qu'ils sont une émanation de sa Sagesse et de sa Bonté. A ce titre, ils doivent être connus avec la plus grande exactitude, observés avec la plus grande rigueur, chéris avec la plus grande gratitude. Ils sont les guides sûrs, lumineux et exigeants d'une conscience humaine, malheureusement si souvent obscurcie et affaiblie par les erreurs véhiculées par l'entourage et par sa propre tiédeur à faire le bien.

En effet, de même que la gloire qui rayonne sur le visage de Moïse n'est que passagère ... car elle va s'estomper au contact de l'immense péché du peuple, livré à l'idolâtrie du veau d'or, de même la lumière de notre conscience a bien du mal à percer à travers le brouillard des péchés publics qui nous entourent, des péchés personnels qui nous habitent. C'est pourquoi nous avons besoin non seulement d'un guide mais d'une force, que la Loi seule ne peut nous donner. Comme des panneaux de signalisation routière, elle nous indique le bon chemin... Mais elle n'offre pas le carburant destiné à faire démarrer et avancer le moteur de notre âme¹. Voilà pourquoi, dans le Christ, nous recevons un Don meilleur encore – plus profond, plus puissant et plus pérenne : l'Esprit-Saint, tout à la fois Loi et Force. Loi car il nous rappelle sans cesse, à l'intérieur de nous-mêmes, le primat de la charité. Force car il nous donne concrètement à chaque instant les vertus pour vivre de cette charité dont le Seigneur Jésus proclame qu'elle est résumé de toute la Loi et des prophètes, promesse de vie et chemin pour le Bonheur éternel. Dans l'Ancien Testament, c'est un homme – Moïse – qui descend de la montagne, en portant en ses mains des tables de pierre ; dans la nouvelle et éternelle Alliance, c'est Dieu le Fils en personne – Jésus-Christ – qui descend de la montagne de la divinité, en portant un cœur de chair, afin de nous apprendre - par son enseignement et, surtout, par son exemple - afin de nous donner la force et la grâce de vivre selon la charité. « Je vous donne un commandement nouveau : aimez-vous les uns les autres comme Je vous ai aimés. » Les Dix commandements avaient posé les fondations, la charité du Christ élève la maison jusqu'au Ciel.

Nous le savons... Mais le vivons-nous ? Autour de nous, tant de nos semblables sont dans le besoin, la peine, la misère : misère spirituelle, humaine, sociale, matérielle. Et nous fermons les yeux. Comme le prêtre et le lévite de l'Evangile de ce dimanche, nous nous trouvons d'excellents prétextes : « j'ai déjà d'autres devoirs, je n'ai pas le temps, je ne sais pas m'y prendre. Et puis tout de même, comparé à mon voisin, je suis déjà très généreux ! » Sans doute, si je prends comme étalon, le plus égocentrique ou le plus individualiste de mes contemporains, je suis plutôt bien ! Mais lorsque j'ouvre l'Evangile, lorsque je regarde et que j'entends le Christ, lorsque je lis la vie et l'exemple des saints, je dois bien me rendre compte : je ne fais rien ou presque... Comme ce docteur de la Loi, je sais le chemin mais je me justifie de ne pas l'emprunter ; comme ce prêtre, je mets en avant mes devoirs pour passer ma route et ne pas aller dans le fossé, venir en aide au blessé. Que faut-il faire ? A dire vrai, je ne sais pas exactement... Peut-être déjà avoir l'honnêteté de reconnaître que nous vivons si mal de la charité, avoir la franchise de s'en ouvrir au Seigneur dans la prière et lui présenter un cœur disponible... Je ne doute pas qu'il nous montrera le chemin et nous donnera la force, comme il le fit pour ce scribe à la bonne réponse et au bon point.

¹ Voilà pourquoi, dans l'Épître de ce dimanche, saint Paul nomme la Loi « ministère de mort » : car, si, en soi, la Loi nous montre le chemin de la Vie, elle se révèle incapable de nous donner cette Vie ou même de nous transmettre la force de cheminer vers la Vie. De façon semblable, l'Apôtre appelle la Loi « ministère de condamnation », tant il est vrai que celui qui sait le bien sans l'accomplir encourt une condamnation plus grave que celui qui, simplement, l'ignorait.